

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL

11 SEPTEMBRE 2025
18H30

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 11 septembre 2025, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents:	Conseillères:	Madame Lauren Small-Pennefather	Siège 1
		Madame Elizabeth Ulin	Siège 2
		Madame Colleen Feeney	Siège 3
		Madame Maria Torres	Siège 4

Absent (e) s : Maire: Monsieur Beny Masella

Aussi présent (s): Maître Raffaella Di Stasio, Directrice générale
Maître Claude Gilbert, Greffier

Madame Lauren Small-Pennefather, Mairesse suppléante, a agi comme président de la séance.
Monsieur Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Aucune personne n'y assistait.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20250911-001

La Mairesse suppléante déclara la séance ouverte à 18h57.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du jeudi 11 septembre 2025 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.
20250911-002

3. Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

- 1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 10 septembre 2025.
- 2) D'approuver tels quels, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal :

Adresse	Projet
68-72 Westminster N.	Remplacement du revêtement sur les côtés et à l'arrière du bâtiment ;
223 Strathearn N.	Condamner une porte arrière et remplacer une fenêtre arrière par une nouvelle porte-fenêtre;
16-18 Roxton	Remplacement de deux fenêtres et de quatre appuis de fenêtre

- 3) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
----------------	---------------

43 Curzon 136 Sheraton	Remplacement de la porte principale et de dix-sept fenêtres Reconstruction de l'entrée principale (escaliers, paliers, mur latéral) et remplacement des garde-corps;
233 Percival	Restauration de l'escalier d'entrée principal, du palier et Remplacement des rampes et de la porte d'entrée.

4) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal :

Adresse	Projet
8101 Montréal-Toronto	Démolition du bâtiment existant, construction d'un nouveau bâtiment et installation d'enseignes commerciales.

5) De refuser les plans et projets suivants, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès :

Adresse	Projet
59 Ainslie	Construction d'un auvent sur le côté de la maison.

Adoptée à l'unanimité.
20250911-003

4. Transfert du budget de fonctionnement – construction d'un centre de loisirs

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Colleen Feenye, Conseillère, et résolu :

Qu'un montant de 557 000 \$ en économies sur les taux d'intérêts soit affecté au budget de fonctionnement, en fonction des économies estimées sur le paiement des intérêts d'ici la fin de cette année, aux coûts de construction du centre de loisirs.

Adoptée à l'unanimité.
20250911-004

5. Amendement à la résolution n° 20250724-010 – système de sonorisation (centre de loisirs)

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu :

Que la résolution mentionnée dans le titre qui a attribué ce contrat soit modifiée en prévoyant que les dépenses seront imputées au compte budgétaire 02-920-70-725 (excédent non affecté) au lieu du fonds de roulement.

Adoptée à l'unanimité.
20250911-005

6. Accord VMO-538-2025-08

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

Que la Ville de Montréal-Ouest accepte l'entente mentionnée dans le titre avec l'employé n° 538, conclue le 28 août 2025 et prenant effet le 1^{er} septembre 2025.

Adoptée à l'unanimité.
20250911-006

7. Accord VMO-687-2025-08

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

Que la Ville de Montréal-Ouest accepte l'entente mentionnée dans le titre avec l'employé n° 687, conclue le 28 août 2025 et prenant effet le 1^{er} septembre 2025.

Adoptée à l'unanimité.
20250911-007

8. Amendement à la résolution n° 20250127-013 (conférences 2025 - gestionnaires)

ATTENDU le Conseil, en vertu de la résolution n° 20250127-013, a autorisé les directeurs municipaux à participer à des conférences à des fins de perfectionnement professionnel;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

Le Conseil autorise la directeur adjoint des loisirs à assister au congrès annuel de l'Association Camp de Québec les 12 et 13 novembre 2025 à Saint-Sauveur, la Ville prenant en charge les frais d'inscription et l'hôtel pour une nuit.

Adoptée à l'unanimité.
20250911-008

9. Période de questions du public

À 19h01, le Maire suppléant a annoncé le début de la seconde période de questions.

10. Levée de la séance

À 19h02, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20250911-010

Laura Small-Pennefather
Maire suppléante

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives-20250911*